



La coalition « méthanisation et gaz renouvelables » s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

La coalition « méthanisation et gaz renouvelables » rassemble les entreprises nommées ci-après. Cette liste est amenée à s'étoffer au fur et à mesure des réunions et contacts. Elle est animée par GRDF. En sont membres :

- Groupe BEUZELIN
- CEREMA
- CCI
- Chambre d'Agriculture
- GRDF
- GRTGaz
- NORMANDIE ENERGIES
- NOV&ATECH
- SDE76
- TerraLéo
- VEOLIA

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Les entreprises précitées, représentées et animées par GRDF, ont choisi de travailler ensemble pour trouver des solutions collectives face aux enjeux de la transition écologique,
La coalition « méthanisation et gaz renouvelables » s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat » à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- *Energies renouvelables*

Objectifs de la coalition d'action

1/ Créer les conditions d'atteindre les objectifs ENR de la COP21 locale, soit 30% d'EnR en 2030 et 100% d'EnR en 2050 en mobilisant les détenteurs de gisements et porteurs de projets : le gisement ;

2/ Basculer les infrastructures gazières en réseau de distribution de gaz vert (renouvelables) sur l'ensemble du territoire pour tous les consommateurs : la production ;

3/ Anticiper les évolutions nécessaires de l'infrastructure pour connecter les points de production de gaz vert aux consommateurs : adaptation du réseau ;

Moyens à mettre en œuvre

1/ Identifier le gisement disponible et son accessibilité ;

Comment :

- Affiner l'étude de gisement disponible via un prédiagnostic (entretien bilatéraux) et un approfondissement par la réalisation d'un schéma directeur des déchets ;
- Identifier les critères d'accessibilité ;
- Trouver un débouché pour le digestat ;

2/ Mobiliser les détenteurs de gisement, créer les conditions de faire émerger des projets ainsi qu'identifier des zones possibles d'implantation de sites ;

Comment :

- Accompagner la Métropole pour organiser des sessions ciblées, à maille réduite, et développer les dimensions techniques, économiques, réglementaires et juridiques pour le montage d'un projet d'injection ;
- Coordonner/animer un club méthanisation MRN (Acteurs des filières Agricoles, industriels de l'agroAlim, financeurs...) ;
- Mettre en relation les détenteurs de gisements diffus ;

3/ Développer l'acculturation du territoire, ses représentants, acteurs et décideurs, aux modes de productions d'énergies diffus ;

Comment :

- Apporter aux débats les experts nationaux ;
- Organiser des visites pédagogiques sur des sites en production ;

- Informer sur les technologies d'avenir et la diversification des moyens de production des gaz de synthèse ;
- Sensibiliser sur les bénéfices à développer le gaz vert vers des nouveaux usages (Systèmes de chauffage performant, process, Mobilité au bioGNV...) ;
- Développer une communication différenciée (gaz vert et renouvelable) ;

4/ Contribuer avec les experts disponibles au sein de la coalition à l'émergence d'un pilote/démonstrateur de production de gaz renouvelables sur le territoire de la Métropole ;

Résultats attendus

Court terme (1an) :

- Etat des lieux précis réalisés ;
- Fiabiliser la trajectoire (nombre d'unités)
- Lancer le club Méthanisation MRN (pérennisation de la coalition d'acteur)
- Initier un Schéma directeur de développement du réseau ;

Moyen terme (3ans) :

- Au moins 1 projet en construction sur le territoire, objectif 2 à 3 projets partenaires dans ou hors territoire engagés
- Un club pérenne installé au sein de la MRN
- Un schéma directeur pour le développement du réseau partagé
- Mettre en œuvre des solutions dites démonstrateurs (production de gaz renouvelables)
- Créer les conditions de dynamisme de la filière ;

Long terme (10ans) :

Equivalent 30% de gaz vert / renouvelables dans les réseaux de distribution à projection des consommations 2030

- *Déchets/matière*

- *Mobilité transport*

Développer les usages des biogaz et gaz renouvelables

Nous autorisons la Métropole à communiquer sur cet engagement (*cocher la case*).

Fait à ..., le ...
Signature(s)